



INFO-MUNICIPAL

www.ville.st-fulgence.qc.ca

Le mot du maire

Déjà 9 mois se sont écoulés depuis le début de mon mandat. Pendant cette courte période, nous avons mis nos efforts, d'abord et avant tout, vers la grande préoccupation de répondre aux besoins de la population dans le but d'améliorer la qualité de vie. Un document de référence produit par la M.R.C. nous permet de voir nos forces et nos faiblesses. «Vision stratégique» dont l'énoncé traduit bien les préoccupations des 13 municipalités rurales «*Une qualité de vie à portée de la nature*».

Trouver des façons novatrices pour garder une qualité de vie, maintenir et offrir de nouveaux services de base, appuyer et soutenir nos commerçants et entrepreneurs ainsi que le développement résidentiel, village et villégiature. Pour y parvenir, premièrement, nous débuterons à compter du 28 août, un nouveau service de transport en commun avec la STS (Société Transport Saguenay) et Intercar avec trois dessertes par jour la semaine et deux la fin de semaine (voir horaire page 2). Nous croyons que ce service sera un plus pour nos résidents et en attirera de nouveaux dans notre belle municipalité.

Dans le dossier de l'alimentation en eau souterraine, nous avançons logiquement et dans le respect de tous. Après un refus de Ville Saguenay de se raccorder au secteur Valin, nous avons repris des vérifications sur le terrain dans le secteur le plus au nord pour mieux approfondir le débit maximum disponible. Ce point plus au nord était une recommandation de la C.P.T.A.Q. Ces résultats confirment ce qui avait été fait dans le passé et nous donnent de plus en plus de précision sur le potentiel de ce secteur qui n'est pas suffisant pour répondre à nos besoins. Des rencontres et des négociations sont en cours présentement et tous nos efforts vont dans une façon de régler ce dossier avec le moins d'impact négatif possible pour les propriétaires impliqués.

En septembre, nous vous présenterons le tracé final de notre piste cyclable et sécuritaire. Le nouveau schéma d'aménagement de la MRC sera déposé en octobre, ce qui nous permettra par la suite de revoir notre plan d'urbanisme et de faire des modifications à la faveur de notre développement.

Suite à la création de notre comité d'embellissement, Saint-Fulgence de l'Anse-aux-Foins fait partie maintenant des 102 municipalités inscrites dans ce nouveau programme de classification horticole « Les Fleurons du Québec » (voir site internet). Nous sommes à préparer une première visite des classificateurs qui aura lieu le 24 août. Un appel à tous pour le ménage de chez-soi. La beauté de notre municipalité dépend du travail et du souci de tous et chacun.

Pour terminer, cet info-municipal ne remplacera jamais votre présence aux réunions du conseil le premier lundi de chaque mois. Recevez mes salutations distinguées.

Gilbert Simard
Maire



SERVICE AUTOBUS SAINT-FULGENCE

HORAIRE RÉGULIER — HEURES DE DÉPART

DU LUNDI AU VENDREDI DÉPART DE:

6h35:	Saint-Fulgence
12h00: (Intercar)	Terminus de Chicoutimi
17h45:	Terminus de Chicoutimi

SAMEDI DÉPART DE:

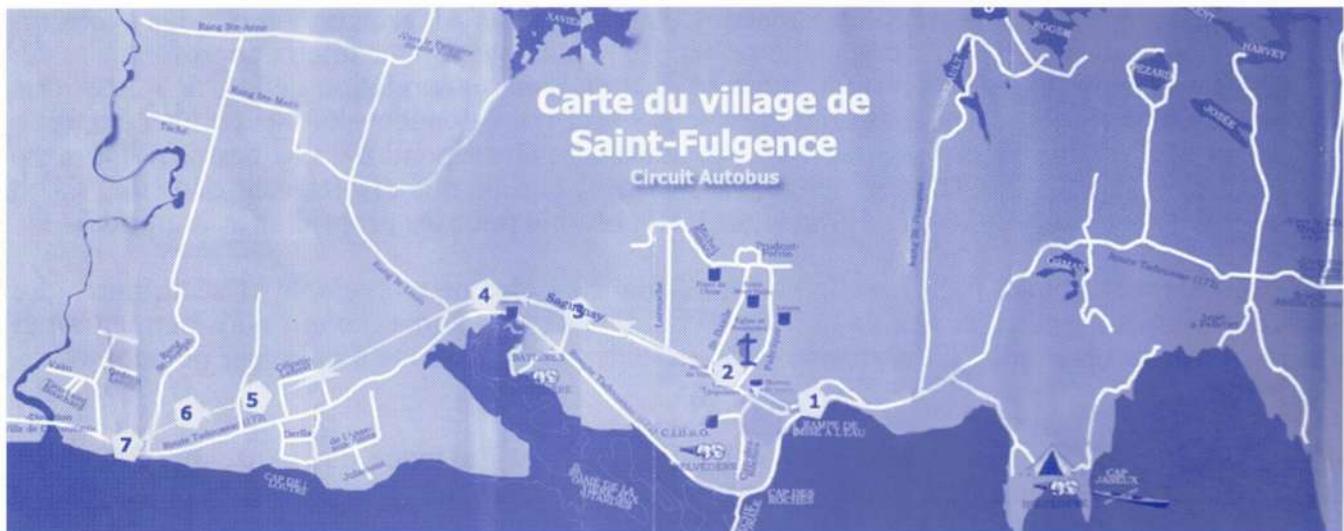
11h20:	Saint-Fulgence
17h15:	Terminus de Chicoutimi

DIMANCHE DÉPART DE:

11h15:	Saint-Fulgence
16h45:	Terminus de Chicoutimi

- Intercar : Ligne Chicoutimi/Tadoussac du lundi au vendredi

Nous vous suggérons de visiter le site internet de la municipalité pour avoir plus de détails à l'adresse suivante: www.ville.st-fulgence.qc.ca sur l'onglet *Municipalité/Service Autobus*



1. Descente de la pêche blanche
2. Municipalité
3. Coin rue Saguenay et Achille Tremblay
4. Épicerie Roger Tremblay
5. Ferme du Ruisseau
6. Soumec Industriel Inc.
7. Super Sagamie Plus

Questions et réponses sur le nouveau transport d'autobus

Q.: Où est le premier arrêt?

R.: Le premier arrêt se fera au point 1 de la carte soit à la descente de la pêche blanche pour ensuite se rendre au point 2 Municipalité et ainsi de suite.

Q.: Si je ne peux me rendre aux sept points désignés, est-ce possible que l'autobus fasse des arrêts soit sur la rue Saguenay ou la route de Tadoussac ?

R.: Non, nous devons respecter les sept points désignés sur la carte.

Q.: Quel est le prix du billet d'autobus?

R.: Le billet transférable adulte, jeunesse et Âge d'Or est de 2.75\$. Le livret de 5 billets est à 13.75\$ et le livret de 12 billets est à 33\$. Pour ce qui est des cartes «passe-partout» mensuelles; adulte: 57\$ Jeunesse (17 ans et moins): 39.10\$ et Âge d'Or: 32.20\$. À titre familial, un laissez-passer 1 jour (minimum: 1 adulte + 1 enfant) (maximum: 2 adultes + 4 enfants) (valide pour une personne seule) est de 7.50\$

LE TRANSPORT EN COMMUN...UN CHOIX ÉCOLOGIQUE

Nous débuterons à compter du lundi 28 août, un service de transport par autobus. Ce sera à vous, citoyennes et citoyens, étudiants et travailleurs, de justifier notre nouveau service. De plus, en l'utilisant cela contribue à protéger l'environnement (un autobus remplace 64 voitures). Notre approche proactive impliquant le STS, Société Transport Saguenay et Intercar permet d'agrandir le réseau. **Du 28 au 31 août le transport sera gratuit.** Après les tarifs en vigueur seront ceux de la STS. *Monter à bord....c'est adopté!!!*

TOURNOI BALLE-LENTE

Nous vous informons qu'il y aura un tournoi de balle-lente mixte les 25, 26 et 27 août prochain au «*Flydôme*» de Saint-Fulgence au profit du service des loisirs.

Le tout débutera à compter de 19h. Neuf (9) équipes se disputeront 1 400\$ en bourses. Bienvenue à tous!

Philippe Gagnon, Responsable du service des loisirs

LA VILLÉGIATURE

Ces secteurs de notre municipalité sont très importants. De plus en plus de propriétaires font la conversion de leur résidence d'été en habitation permanente. Cela implique l'accessibilité 12 mois par année. Nous travaillons présentement à une façon de standardiser notre programme d'aide. Les buts recherchés sont l'équité et une gestion plus facile pour tous. Des discussions sont en cours présentement avec le président du lac Roger concernant l'accessibilité 12 mois. Nous avons à cœur les villégiateurs et des échanges constructifs sont indispensables, et ce, au profit de tous commerçants, contracteurs et résidents permanents.



MOT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT

Je vous informe être de retour à mon poste depuis juillet, et ce, suite à mon congé de maternité. Je tiens à remercier madame Marie Girard de m'avoir remplacée durant cette période.

POUR VOTRE INFORMATION

L'enlèvement de la végétation en bordure d'un lac ou d'un cour d'eau est **INTERDIT** car ceci peut occasionner différents problèmes (érosion des berges, destruction du milieu aquatique et de la faune). Avant d'effectuer tous travaux de modification de l'emplacement d'un cour d'eau, prélèvement de gravier dans le lit d'un cour d'eau, déversement de terre, de sable ou de tous autres matériaux dans le littoral, l'enlèvement et la destruction de la végétation riveraine, la construction d'un abri à bateau ou d'un quai, vous devez vous renseigner auprès de la municipalité.

Vous devez faire une demande de permis avant de procéder à l'installation d'un bassin d'eau, un piscine hors terre, une **piscine gonflable** ou une piscine creusée.

Tout propriétaire voulant effectuer des travaux de construction, de transformation (changement de fenêtres, porte, toiture, finition extérieure, réparation intérieure...), d'agrandissement, d'addition de bâtiment (garage, remise, abri d'auto...), d'installation septique, d'installation ou de réfection de son puits d'alimentation en eau potable et de changement de destination d'un immeuble (garage automobile transformé en atelier de soudure) nécessitent un permis ou un certificat de la municipalité. Les propriétaires de commerce, d'industrie, bâtiments agricoles et forestiers sont également assujettis aux demandes de permis et certificats.

Faites votre demande de permis à l'avance car l'inspecteur possède un (1) mois, suite à la transmission de tous les documents nécessaires à l'étude de la demande, pour procéder à l'émission du permis.

Le devoir de tout citoyen est de s'informer à la municipalité avant d'entreprendre tous travaux ou de créer toute entreprise sur sa propriété.

Pour toutes informations, vous pouvez me contacter au bureau de la municipalité, **les mardis, mercredis et vendredis** de 8h30 à 12h et de 13h à 16h. Pour me rejoindre par téléphone, faites le (418) 674-2588 poste 23, par télécopieur (418) 674-9213 ou par internet à l'adresse suivante: kbouchard@ville.st-fulgence.qc.ca

PAROISSE REGROUPEE DE SAINTE-ANNE



LA QUÊTE PRÉ-AUTORISÉE

Le service de quête pré-autorisée sera bientôt disponible à Saint-Fulgence. Ce service automatisé a pour avantage d'apporter un financement sûr à notre paroisse. Dès octobre, assurons ensemble la continuité de notre église.

Pour tous renseignements pour adhérer à ce service, vous composez le numéro de téléphone (418) 674-2529. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Simon Lavoie, marguillier

Saint-Fulgence, le 7 août 2006.

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

C'est avec un brin de nostalgie que je suis partie prenante à la rédaction de l'Info-municipal d'août 2006.

En juin 1971, sans trop savoir dans quelle aventure je me lançais, j'entrais en fonction à titre de secrétaire-trésorier, non pas d'une municipalité, mais de deux (2): la Municipalité de la Paroisse de Saint-Fulgence et la Municipalité du Village de Saint-Fulgence, suite à une résolution adoptée par les deux (2) conseils municipaux respectifs.

La centralisation de l'administration facilitera, probablement, le rapprochement politique et le 12 mai 1973, journée historique s'il en est une, la charte créant la « Municipalité de Saint-Fulgence » entre en vigueur, suite à la fusion volontaire et harmonieuse des deux (2) anciennes municipalités.

Depuis ce temps, les années se succèdent à un rythme effréné et mes fonctions me permettent de participer étroitement au développement de notre belle municipalité, étant chargé de donner suite aux décisions adoptées dans le cours des quelques cinq cents (500) réunions auxquelles j'ai participé et présidées successivement par les neuf (9) maires avec qui j'ai eu l'opportunité de travailler.

De 1750 habitants en 1971, on est aujourd'hui 2017 et je suis persuadé que notre population ira en augmentant, de plus en plus de gens recherchant les plus beaux espaces, la nature, lacs et rivières, tout en étant à proximité des services urbains que peut offrir Ville de Saguenay, des forces à mettre en valeur.

Une autre force et non la moindre, est la qualité des gens d'ici, des personnes accueillantes et fières de leur municipalité, une population avec laquelle je n'ai eu que des relations cordiales et que je salue respectueusement; travailler pour ces gens n'est pas une corvée, c'est un honneur!

Je garderai un excellent souvenir de toutes ces années passées dans les bureaux de la municipalité, cette municipalité que je quitte en bonne position pour faire face aux prochains défis, avec un niveau d'endettement peu élevé et un potentiel de développement enviable.

Aux neuf (9) maires et à tous ces conseillers auprès de qui j'ai œuvré, je dis merci pour l'appui et la bonne entente qui ont toujours été au centre de nos relations; merci aussi pour leur soutien indéfectible envers la mission de la municipalité et pour leur travail d'une grande valeur.

Mes remerciements s'adressent également aux employés avec une parenthèse bien spéciale pour Fabienne qui m'épaule depuis 26 années, et à qui je souhaite la meilleure des chances.

Je serai très heureux de vous revoir et d'échanger avec vous tous et toutes.

Votre très obligé,



Gilles Tremblay

Nos organismes.....



La Fraternité de l'Age d'Or

Je souhaite la bienvenue à tous les membres et amis. Nos activités fraternelles reprendront le mercredi 13 septembre à la salle de l'Age d'Or à 13 h. Il nous fera plaisir de vous accueillir. Nous vous attendons!

Georgette Caron, présidente

Le Comité des malades

Support, écoute et tout ça dans la plus grande discrétion, voilà notre mission. Mais pour mener à bien notre beau travail, il nous faut des bénévoles qui aident ces personnes à traverser ces moments plus difficiles. Si cela vous intéresse de joindre notre équipe ou pour en savoir davantage, contactez Colette Gagnon, responsable, au numéro de téléphone 674-2786.

Centre de la petite enfance « Les Petits Cailloux »

Le Centre de la Petite Enfance « Les Petits Cailloux » invite présentement les parents ayant des besoins en service de garde à nous contacter. Des places seront disponibles à l'installation de Saint-Fulgence pour septembre 2006! Notre installation, située 75 au Cap des Roches à Saint-Fulgence, offre 16 places pour les enfants de 18 mois à 5 ans. Les coûts pour une journée de service de garde sont de 7\$.

Une journée de service de garde vous donne accès à :

- Des collations et un repas
- Du matériel éducatif
- Des services de qualité offerts par du personnel qualifié.

Contactez Isabelle Blais, coordonnatrice en installation au 820-7875 ou encore au 698-4663

La rentrée du Cercle des Fermières

«*Ensemble dans la continuité*», voilà notre devise pour cette année. Un thème inspirant qui promet beaucoup. Venez faire une première expérience dans le merveilleux monde du CFQ. Nos réunions mensuelles sont toujours chaleureuses, instructives et pleine de vie. La première de l'année se tiendra à notre local au 2e étage de la bibliothèque, **mercredi le 13 septembre à 19h**. Un goûter sera servi à la fin de la rencontre. Venez vous amuser tout en apprenant! Il nous fera plaisir de vous accueillir!

Programme « Placement Carrière-Été » Emplois d'été pour étudiants

Dans la suite des événements, nous vous informons que les deux étudiants sélectionnés dans le cadre du programme « Placement Carrière-Été » sont Marie-Pierre Simard et Yann Bluteau Martin. Le programme débuta le 26 juin pour se terminer le 10 août dernier.

Nos jeunes ont du s'adapter au rythme diversifié qu'est le travail municipal. Quelle débrouillardise ils ont fait preuve!

Toute l'équipe les remercie chaleureusement et leur souhaite une belle année scolaire.

10 ans à célébrer!

Le parc national des Monts-Valin célèbre cet automne son 10^e anniversaire. C'est grâce aux efforts de plusieurs amants de la nature, au fil des ans, que sa protection a pu être assurée. Nous retraçons ici les principales étapes qui ont mené ultimement à sa création, par le gouvernement du Québec, en septembre 1996.

Vers la création d'un parc

1967: La municipalité de Saint-Fulgence demande qu'un parc soit créé.

1969: Antoine Dubuc demande au gouvernement de soustraire le territoire du lac aux Canots à l'exploitation forestière.

1970: La Société d'aménagement du mont Valin inc. (SAMVI) est mise sur pied dans le but d'établir une station touristique d'envergure.

1970: L'organisme Les amis des monts Valin inc. (LAMVI) est créé pour promouvoir la mise sur pied d'un parc de conservation. (Les deux organismes deviendront plus tard *Aménagement des monts Valin inc.*, ou AMVI.)

1978: Québec abolit les clubs privés de chasse et pêche: les monts Valin deviennent accessibles à l'ensemble de la population.

1982: Le gouvernement reconnaît officiellement le territoire des monts Valin en tant que région naturelle.

1989: La Corporation du parc régional des monts Valin est mise sur pied pour promouvoir la création d'un parc régional. (1992)

1996: Le gouvernement provincial crée, le 19 septembre 1996, le parc de conservation des Monts-Valin.

2001: Le parc acquiert le statut de parc national.

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-AUX-FOINS

Par la présente, nous voulons remercier les administrateurs sortant de la Société de développement. Grâce à leur dévouement, leur disponibilité et leur compétence, ces gens ont contribué à l'avancement de notre municipalité. Un merci de la part de l'ensemble de la communauté Fulgençoise à monsieur Majoric Tremblay et madame Annie Lavoie pour leur implication.

Voici la nouvelle composition du conseil d'administration: Gilbert Simard président, Carol Girard vice-président, Névil Gagnon trésorier et à titre d'administrateur nous retrouvons Marcel Bouchard, Pascal Boulianne, Jean-Eudes Gagné, Michel Montminy, Martine Morissette et Patrice Simard. Des places sont encore disponibles pour siéger au sein du conseil d'administration. La Société de développement de l'Anse-aux-Foins œuvre essentiellement dans la promotion du développement industriel, commercial, touristique, économique, culturel et communautaire de Saint-Fulgence.

Nous voulons souhaiter la bienvenue à madame Sonya Guay qui veillera au secrétariat de la Société de développement.

Une motion de félicitations aux propriétaires de l'Épicerie Roger 2000 et du restaurant l'Agartha pour la réalisation d'une magnifique et gigantesque fresque qui orne leur commerce. *Nous vous invitons à venir voir ce joyau. Félicitations!*

Pierre Fortier, agent de développement S.D.A.F.



LA MAISON DES JEUNES DE SAINT-FULGENCE

Un merci particulier à nos partenaires et à la population d'être présents et pour leur participation dans nos différents projets. Notre brunch ainsi que notre marché aux puces ont été réalisés avec un grand succès. L'argent amassé lors de ces deux activités nous ont permis de concrétiser des activités avec nos jeunes (mini-golf, camping, nuit vidéo) et d'autres seront effectuées au cours de l'année (cinéma, souper discussion...).

L'automne est bientôt à nos portes et pour la Maison des jeunes cela signifie le commencement de divers projets. Pour une deuxième année, avec nos amis(es) de l'Age d'Or, nous préparerons divers ateliers (cuisine, peinture, ébénisterie, tissage). Nous développerons avec les jeunes de 5^e année, un programme qui permettra de démystifier et de les sensibiliser sur plusieurs thèmes d'actualité (violence, taxage, estime et la confiance en soi, consommation, intimidation).

Nous aimerions lancer une invitation à tous ceux et celles qui veulent s'amuser, faire de nouvelles rencontres dans un local destiné pour les jeunes âgés entre 11 et 17 ans. Tu peux participer à nos activités, aux ateliers ou même développer ton propre projet!

Au plaisir de t'accueillir!

Pour plus de renseignements, contacte le 674-2809 ou écris-nous à l'adresse suivante: mdjstfulgence@hotmail.com et il nous fera plaisir de te répondre.



LE PARC AVENTURES CAP JASEUX

L'été est à peine débuté qu'il tire déjà à sa fin... Le Parc Aventures Cap Jaseux vous invite donc à profiter des prochaines semaines pour vivre ou revivre les activités offertes, soit le Parcours entre les arbres, la Via Ferrata, le Kayak de mer, le Rafting, la Randonnée, la Voile, ou bien tenter l'expérience d'une nuit en camping, en cabine en bois rond ou dans une maison dans les arbres.

Nous vous rappelons également que l'entrée sur le site (accès aux sentiers de randonnée pédestre, à la plage, aux aires de pique-nique, à la pêche) est maintenant gratuite pour les résidents de Saint-Fulgence.

D'ailleurs, nous tenons à rappeler que la majorité du personnel embauché au service à la clientèle (accueil, téléphone, entretien) cet été habite notre belle municipalité, en plus de ceux occupant des postes de guides ou des postes administratifs, ce qui représente un peu plus du tiers de l'ensemble du personnel.

En terminant, nous réitérons l'invitation à venir profiter d'un des endroits les plus appréciés au Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit votre parc. L'automne est ses belles couleurs sauront sûrement éveiller vos sens et nous sommes convaincus que vous trouverez quelques heures pour venir profiter des sentiers ou des activités.

Au plaisir de vous accueillir!

L'équipe du Parc Aventures Cap Jaseux